



MENTION DROIT PRIVÉ

Droit privé



Niveau d'étude
visé
BAC +5



ECTS
120 crédits

Durée
2 ans



Structure de
formation
Faculté Droit
et Science
politique

Parcours proposés

- › Master Droit privé général

Présentation

* **Responsable pédagogique : Louis-Frédéric Pignarre - Pauline Marcou**

La Mention Droit privé s'adresse à des étudiants qui souhaitent acquérir une culture juridique approfondie, développer leur esprit d'analyse et confronter leurs acquis universitaires à la pratique.

La Mention prévoit, en 1^{re} année, l'étude des matières incontournables du droit privé (sûretés, procédures collectives, régimes matrimoniaux, successions...) désormais au programme de la plupart des examens et concours nationaux (CRFPA, ENM). En 2^{ème} année, les étudiants choisissent d'approfondir certaines thématiques en fonction de leurs centres d'intérêts. Trois parcours sont proposés : Droit privé fondamental, Droit privé personnes / famille, et Pratiques juridiques et judiciaires.

Objectifs

L'objectif principal de la Mention est de contribuer à l'insertion immédiate des étudiants dans la vie active. Le niveau de connaissances dans le domaine juridique,

obtenu au terme de cette formation, leur permet d'intégrer les différents secteurs professionnels en lien avec le droit privé. Les métiers auxquels conduit la Mention sont les métiers traditionnels de ce domaine (enseignant chercheur, avocat, magistrat, notaire, mandataire judiciaire, commissaire-priseur, officier de police, etc.). Pour y parvenir, la mention propose de :

- préparer les étudiants aux différents examens et concours nationaux en leur assurant une parfaite maîtrise des exercices académiques.
- préparer les étudiants à l'entrée dans la vie professionnelle en leur proposant, grâce à de nombreux partenariats, la possibilité d'effectuer des stages en entreprises et juridictions.
- permettre à ceux qui le souhaitent de poursuivre en doctorat dans la perspective d'embrasser une carrière universitaire.

Savoir faire et compétences

Au terme de la formation, la mention permet l'acquisition d'un double savoir-faire :

- D'un point de vue académique, l'étudiant maîtrise les différents exercices juridiques au programme des épreuves des différents examens et concours nationaux.



- D'un point de vue pratique, l'étudiant est en mesure d'apporter son expertise en présence d'un contentieux juridique, de rédiger des rapports, de conseiller une personne sur les enjeux d'un projet, d'exercer son sens critique et d'identifier les dangers d'une opération en développant une argumentation juridique.

Organisation

Ouvert en alternance

Admission

Public cible

Le Master 1 droit privé est ouvert aux étudiants titulaires d'une licence 3 en droit ou de tout autre diplôme jugé équivalent par l'établissement (ex : certaines licences professionnelles après étude du dossier).

En Master 2, les différents parcours sont ouverts, après sélection, aux étudiants titulaires d'un Master 1. Les parcours Pratiques juridiques et judiciaires et Personnes / famille sont ouverts à l'apprentissage. Aucune condition d'âge n'est exigée.

Et après

Poursuite d'études

A l'issue de leur formation de Master 2, les étudiants peuvent poursuivre leurs études en intégrant différentes préparations aux concours nationaux (IEJ, Prépa ENM, IPAG...). Pour

ceux qui ont effectué un mémoire de recherche, et après sélection, l'inscription en doctorat est possible.

Insertion professionnelle

L'insertion professionnelle des étudiants ayant obtenu leur Master 2, résulte soit de leur entrée dans la vie active en qualité de juriste soit de l'obtention d'un concours ou d'un examen national (ENM, CRFPA, CFPN, Concours de la fonction publique, etc...)

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Louis-Frédéric Pignarre

✉ louis-frederic.pignarre@umontpellier.fr

Responsable pédagogique

Pauline Marcou

✉ pauline.marcou@umontpellier.fr

Scolarité Masters Droit Science politique

✉ dsp-scola-masters@umontpellier.fr

Laboratoire(s) partenaire(s)

Laboratoire de droit privé

🔗 <http://www.laboratoiredroitprive.fr/>

Lieu(x)

📍 Montpellier - Faculté de Droit et de Science politique



Programme

Organisation

En Master 1, une formation généraliste en droit privé est dispensée aux étudiants. Ceux qui le souhaitent ont en outre la possibilité d'effectuer un stage. En Master 2, les différents parcours proposent :

- Un approfondissement des matières fondatrices du droit privé (obligations, procédures, DIP...)
- Une spécialisation, selon les parcours, en droit des contrats, des personnes et de la famille, gestion de biens, procédures.

Les étudiants des parcours Pratiques juridiques et judiciaires et Personnes / Famille effectuent obligatoirement un stage en entreprise ou en juridiction. Ceux qui suivent le parcours Droit privé fondamental ont le choix entre un mémoire de recherche dans la perspective d'une carrière universitaire ou un stage en vue de l'entrée dans la vie active.

Master Droit privé général

Master 1 Droit privé général

Master 2 Droit privé général